



LABORATOIRE DE RESISTANCE AU FEU DE MARNE LA VALLEE

LABORATOIRE PILOTE AGREÉ DU MINISTERE DE L'INTERIEUR (Arrêtés du 5-2-1959 & 24-4-1972)

LABORATOIRE AGREÉ : DU MINISTERE CHARGE DE LA MARINE MARCHANDE

DE L'ASSEMBLEE PLEINIERE DES SOCIETES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE  
ET LES RISQUES DIVERS

**RESISTANCE AU FEU DES ELEMENTS DE CONSTRUCTION**

*Selon l'arrêté du 21 Avril 1983 du Ministère de l'Intérieur*

**PROCES-VERBAL N° 87. 26073**

**EXTENSION DE CLASSEMENT N° 89/1**

Demandeur : Société ALDES Aéraulique  
20 boulevard Joliot Curie  
69200 VENISSIEUX

BP 8354  
69356 LYON CEDEX 08

Objet de l'essai : Clapet cartouche terminal de VMC, type PF2 / 200 Pa.

Objet de l'extension : Etendre le classement au clapet PF2 de  $\emptyset$  nominal 200.

Validité : 1° Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son Procès Verbal de référence,

2° La durée de validité est celle de son procès verbal de référence sauf mention contraire portée sur la fiche de reconduction du Procès Verbal,

3° Elle n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même Procès-Verbal.

Cette Extension comprend :

- 4 pages de texte
- 2 planches

Seule la reproduction intégrale du procès verbal de référence et de cette extension permet une exploitation normale des résultats et la vérification de conformité nécessaire à la validité de l'objet.

Extension n° 89/1 au procès-verbal 87. 26073

1 - DESCRIPTION DU CLAPET PF2 ø 200

La technologie de construction est identique à celle du clapet de ø 125 objet du Procès-verbal de référence 87. 26073.

Le clapet est composé :

- D'une manchette support en tôle d'acier galvanisée d'épaisseur 8/10ème et de longueur totale 98, façonnée de manière à obtenir un ensemble tronconique.

Cet ensemble tronconique est défini en une seule pièce par un fond de manchette ø 192 extérieur, ouvert sur un ø 170.

Une partie cylindrique ø extérieur 192, longueur 45 et d'un tronc de cône longueur 53 avec ø extérieurs 192 et 202.

L'évasement de ce tronc de cône est rendu souple par un découpage en 24 lamelles se chevauchant les unes sur les autres pour s'adapter en se serrant à l'intérieur de conduits appropriés.

Faisant partie intégrante de la manchette support, sur le fond restant, deux languettes opposées sur l'axe transversal, maintiennent par repliement, la lame d'obturation.

- D'une lame d'obturation en tôle inox de forme ovale ø 187 x 197, épaisseur 22/100ème avec deux bords tombés aux extrémités de l'axe vertical, destinés à recevoir le fusible thermique, qui le maintiendra en position ouverte par flexion élastique autour de son axe de fixation.

Le fusible thermique en laiton est constitué de deux parties soudées maintenant le volet en position d'ouverture.

La lame se referme, par la fusion de la soudure, séparant les deux parties, lors d'un échauffement supérieur à 70°C, et s'appuie sur la partie cylindrique de la manchette.

- Voir planches 1 et 2, schémas, coupe et nomenclature de l'élément.

Extension n° 89/1 au procès-verbal 87. 26073

2 - JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

La manchette se trouve renforcée par sa réalisation en tôle de 8/10ème mm. Son étanchéité avec le conduit est améliorée par l'augmentation de la longueur de virole à 98 mm.

Pour l'étanchéité à froid, le débit de fuite proportionnel au périmètre de joint reste inférieur à la limite admissible.

L'étanchéité à chaud s'améliore et le débit de fuite diminue pendant la montée en température. Il reste, proportionnellement au périmètre de joint, très inférieur à la limite admissible.

3 - CLASSEMENTS

Pour le CLAPET CARTOUCHE TERMINAL type PF2 de  $\phi$  200 mm et une pression de 200 Pa, pour une présentation RECTO-VERSO.

Pare-flammes : Degré

PF° 2 heures

Coupe feu : Degré

CF° Aucun

4 - CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS

4.1 - A la fabrication et à la mise en oeuvre

L'élément et son montage doivent être conformes à la description du chapitre 1 de cette extension.

4.2 - Pour le sens du feu

RECTO-VERSO

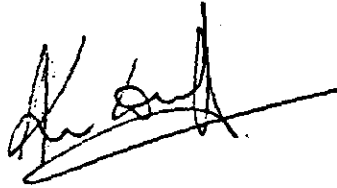
Extension n° 89/1 au procès-verbal 87. 26073

4.3 - Domaine de validité

La pression de service d'utilisation de ce clapet doit être inférieure ou égale à 200 Pa.

Fait à Champs sur Marne, le 4 Décembre 1989

Le Chargé de mission  
"Etudes spécifiques et Expertises"

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Le Duff', with a long horizontal line extending to the right from the end of the signature.

A. LE DUFF

rainette support  
tôle galvanisée  
8/10<sup>e</sup>

1

fixation du volet

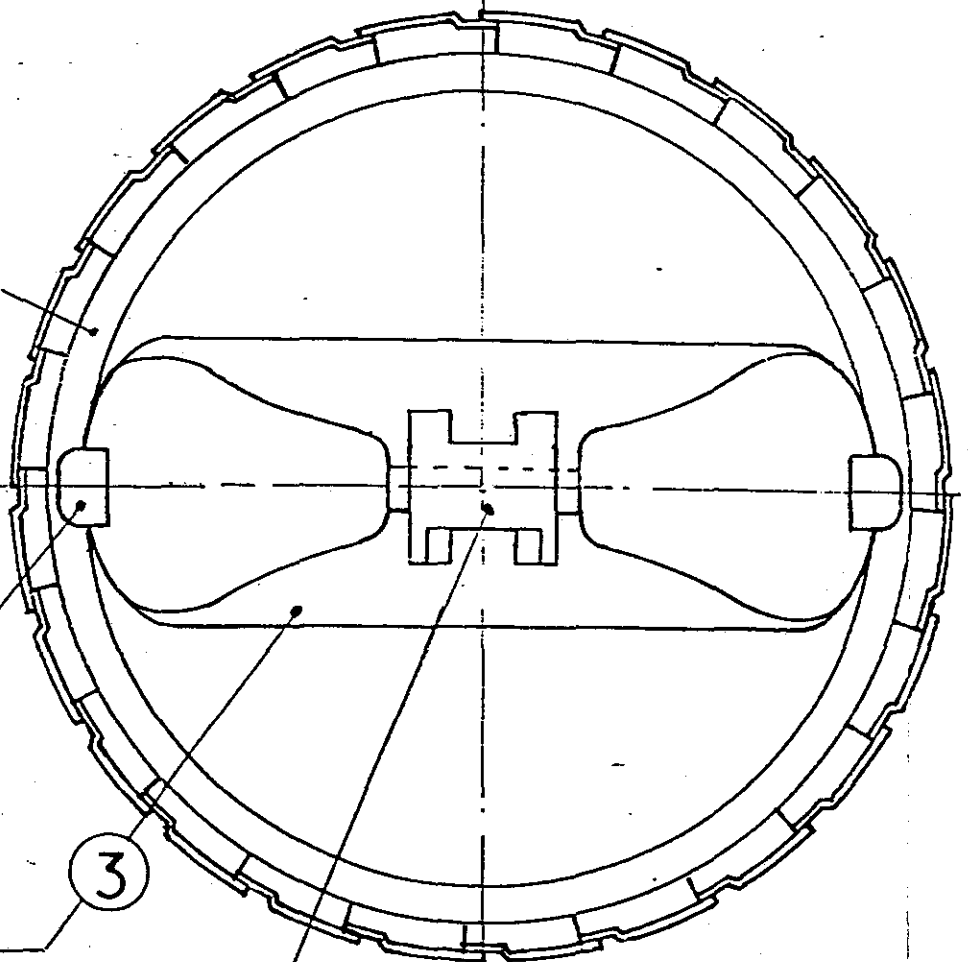
2

Volet en inox ep 0,22  
ovale 187 x 197

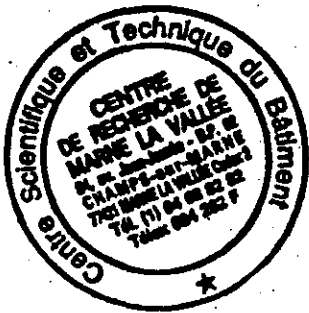
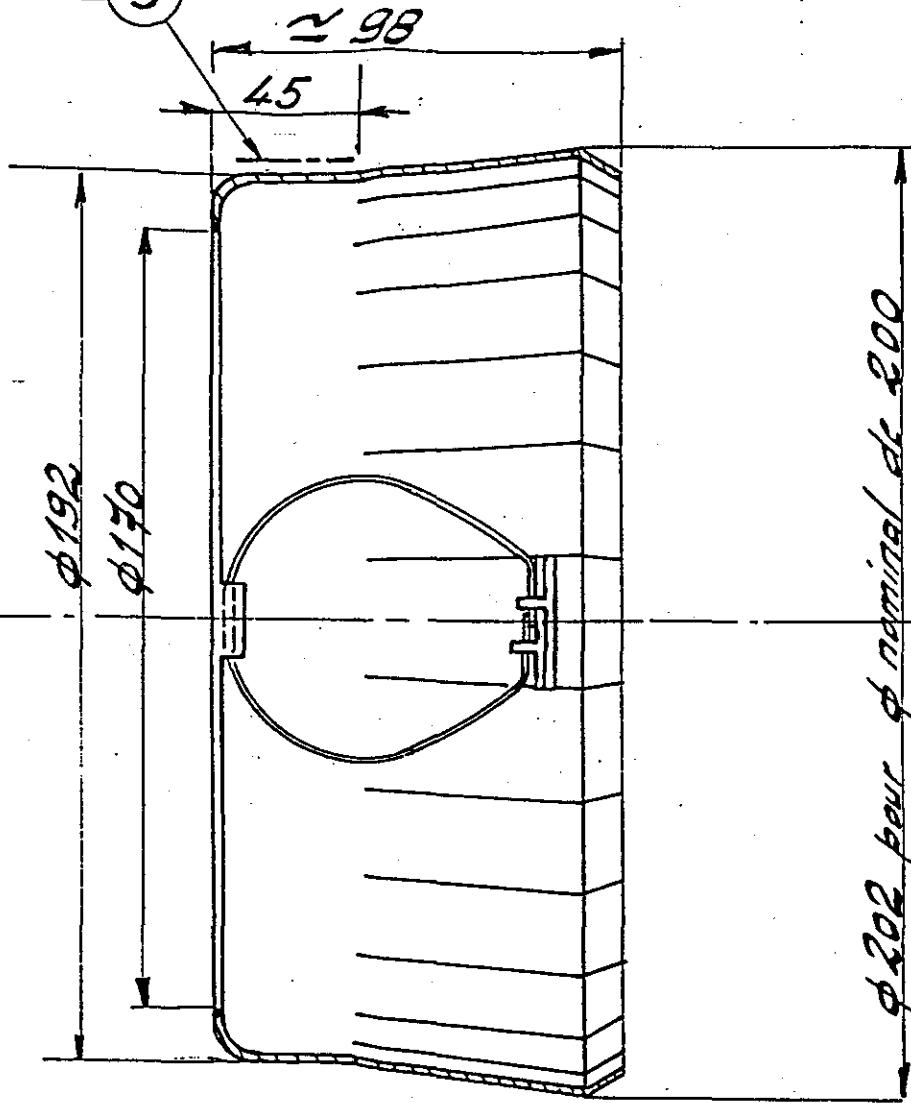
3

Fusible thermique

4



Etiquette PVC (5)



La reproduction de ce document est strictement interdite

**ALDES** 82, rue Feuillat . 69008 LYON

PF2  $\phi$  200

MATIÈRE : \_\_\_\_\_

SPÉCIFICATION : \_\_\_\_\_

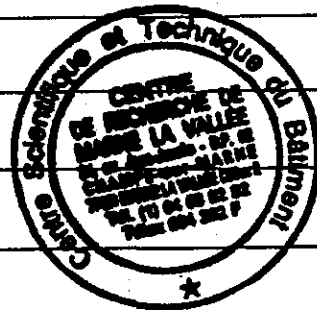
Bande d'identification en PVC

Fusible thermique (70° C) en laitton UZ 39 Pb2 + métal fusible

Volet en inox ICL002 ép. 0,22 mm

Fixation du volet par sertissage

Manchette support en tôle galvanisée ép. 0,8 mm



La reproduction de ce document est strictement interdite

**ALDES** 82 bis, rue Feuillat . 69008 LYON

*P.F2 φ 200*

MATIÈRE Nomenclature ENSEMBLE

SPÉCIFICATION

ÉTABLI LE	PAR	VÉRIFIÉ PAR	TOLÉRANCE GÉNÉRALE
-----------	-----	-------------	--------------------

E        ÉCHELLE     N°

PAR DATE N° MODIF. INDICE